

Faits saillants de la réunion de la Table de concertation de l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche tenue au 780, rue Saint-Joseph, Saint-Barnabé, le jeudi 20 février 2025 à 17 h 30.

1. Tour de table des représentants

- * La Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts finance différents projets en lien avec l'eau en 2025, en collaboration avec l'OBVRLY : élaboration du plan directeur du lac Lambert, caractérisation des herbiers aquatiques du lac Lambert ainsi que le balisage et l'analyse de conformité réglementaire des bandes riveraines de lots riverains à la rivière du Loup.
- * Lors de la dernière rencontre de travail du projet de *Connectivité écologique Mauricie*, les activités ont principalement porté sur la finalisation du plan d'action, l'établissement des corridors de connectivité et la mobilisation des acteurs afin de déterminer des porteurs aux nombreuses actions proposées dans ce projet.
- * La Municipalité de Yamachiche a procédé au retrait d'arbres morts sur le couvert de glace de la rivière Yamachiche, en prévision des éventuelles inondations printanières.
- * La Municipalité de Sainte-Ursule se questionne sur certaines problématiques d'érosion en lien avec le passage de l'ouragan Debby.
- * Des associations de lacs de Saint-Alexis-des-Monts travaillent actuellement sur le dossier des installations septiques, notamment sur la possibilité de réglementer sur la problématique des puisards.
- * L'importance des projets de conservation en terres publiques et privées a été soulignée, notamment la création d'aires protégées, par exemple les projets de Saint-Mathieu-du-Parc.
- * Le milieu forestier réitère sa volonté d'obtenir une cartographie précise des milieux humides en forêt privée.
- * L'UPA travaille activement à la planification de nettoyage des fossés municipaux, car plusieurs cours d'eau en milieu agricole ont de la difficulté à s'écouler, plusieurs secteurs du territoire rencontrent une problématique d'écoulement.

2. Actualités de la gestion intégrée de l'eau au Québec

La planification préliminaire de corvées de nettoyage de cours d'eau en 2025, dans le cadre du Mois de l'eau, a été présentée. Environ une dizaine de corvées sont prévues dans différentes rivières du territoire d'intervention de l'OBVRLY. Comme certaines corvées restent à planifier, les représentants sont invités à fournir rapidement leur besoin afin de les intégrer dans la planification.

3. Mise à jour du plan directeur de l'eau (PDE)

a. Plan d'action de la stratégie de mobilisation bonifiée

La première mouture du plan d'action de la stratégie de mobilisation liée au passage à l'action a été présentée aux représentants. Plusieurs libellés d'actions et d'objectifs ont été modifiés ou précisés. Deux activités à fort potentiel de mobilisation, lors desquelles l'OBVRLY pourrait effectuer une présentation, ont déjà été identifiées par les représentants.

Une version finale du plan d'action sera envoyée aux représentants avant la prochaine rencontre de la Table (2 avril 2025) pour une révision finale et adoption du plan d'action de la stratégie de mobilisation – passage à l'action.

b. Modifications aux règles de fonctionnement de la Table de concertation

Certaines modifications aux règles de fonctionnement, exigées ou proposées par le MELCCFP, ont été présentées aux représentants. L'ensemble des modifications suivantes ont été acceptées par la Table :

- Ajout d'un processus de modification des règles de fonctionnement par un vote positif des 2/3 des représentants présents.
- Ajout d'un secteur autochtone avec un siège disponible.
- Dans le secteur communautaire, retrait d'un siège « citoyen » pour un siège « sans catégorie ».
- Modification des règles du quorum afin d'ajouter l'exigence suivante : pour l'atteinte du quorum, il doit y avoir un minimum d'un (1) représentant par secteur pour lequel les sièges ne sont pas entièrement vacants.

c. Travail sur le plan d'action relié au PDE

D'ici le 30 avril 2025, l'OBVRLY doit cumuler l'ensemble des réalisations débutées depuis 2024 par les acteurs de l'eau de son territoire. Il a cependant été mentionné l'importance de se doter d'un vrai plan d'action, même si ce n'est pas une exigence du Ministère.

Les représentants ont donc été sollicités à fournir, d'ici le 7 mars, une liste des actions souhaitées afin d'atteindre les objectifs du PDE ainsi qu'une liste des réalisations de leur secteur d'intervention en lien avec les objectifs du PDE et concernant les problématiques prioritaires suivantes :

- Surconsommation de la ressource en eau
- Inondation de zones avec enjeux
- Eutrophisation/présence de cyanobactéries